

L'UNION SPORTS

sport.union@sonapresse.com



Photo : DR

FIFA : Aboué Angoué obtient gain de cause

LUCARNE

Inéquité

CELA a toutes les apparences d'un détail. Mais n'est-ce pas là-dedans que se cache le diable ? Par le passé, nous avons déjà dit tout le mal que nous pensions de cette formule de poules pour un championnat qui se veut national : une belle incongruité autant qu'un succédané d'une épreuve au cours de laquelle chaque protagoniste est censé affronter tous les autres.

Mais voilà que cette saison, outre que, par rapport à la précédente, on est passé de quatre à deux poules, une équipe est désormais exempte de National-Foot à chaque journée. Certes, à la fin de la phase régulière, toutes les formations compteront le même nombre de matches. Le problème, pour l'heure, c'est que le classement au bout de chaque levée apparaît en trompe-l'œil, les sept équipes de chaque poule n'affichant jamais le même nombre de rencontres.

Et, à terme, c'est-à-dire lorsqu'on abordera le sprint final vers les play-offs, pourrait se poser une autre question, celle de l'équité. Ne peut-on, en effet, pas imaginer que face à un adversaire qui se trouve à une victoire des play-offs, une équipe qui n'a plus rien à perdre (une relégation), ni à gagner (une place en play-off) puisse être tentée de laisser filer le match ?

On va scruter l'attitude de chacun dans le money-time de la saison régulière. Mais on se rend bien compte de la nécessité, dans un championnat, de mettre l'ensemble des participants sur un pied d'égalité. C'est même ce souci-là qui fonde en grande partie son intérêt. Sans qu'on ait besoin de prendre les paris, celui-ci ne se manifesterait vraiment qu'avec les play-offs. À méditer pour l'avenir.

Par MBA ASSOUME

L'ATTAQUANT international gabonais, évoluant désormais à Mumbai FC (Inde), a, en effet, remporté le procès qui l'opposait au club libyen pour non-paiement d'arriérés de salaire de plusieurs mois, et de l'intégralité de la prime à la signature. Il a été aidé en cela par l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG) dont il est adhérent, et qui l'a accompagné dans la procédure initiée au sortir de la saison écoulée.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

VENDREDI 31 janvier 2020 restera le jour où tout a changé dans le litige qui oppose Serge Kevyn Aboue Angoué à Al-Ittihad de Tripoli. L'attaquant international gabonais, évoluant désormais à Mumbai FC (Inde), a, en effet, remporté le procès qui l'opposait au club libyen pour non-paiement d'arriérés de salaire de plusieurs mois, et de l'intégralité de la prime à la signature. Grâce à la contribution de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG) dont il est adhérent, et qui l'a accompagné dans la procédure initiée au sortir de la saison

écoulée (2018-2019), le joueur de 25 ans a obtenu gain de cause.

Il faut dire que le service juridique de l'ANFPG a été appuyé dans son action par celui de la FIFPro (Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels), devant la Chambre de résolution de litiges de la Fifa. Cette dernière somme Al-Ittihad Tripoli de régler la dette vis-à-vis du plaignant dans un délai de 45 jours.

Rappelons que conformément à l'accord de partenariat signé entre la Fifa et la FIFPro, entité dont l'ANFPG est membre, les joueurs sont davantage protégés en cas de non-paiement de salaires ou de comportements abusifs des clubs. À condition que ces derniers dis-

posent de tous les éléments nécessaires pour étayer leurs plaintes.

En attendant de probables prochains succès dans les nombreuses procédures initiées en faveur des joueurs des championnats domestiques de première et de deuxième divisions, l'ANFPG, qui compte cette année 537 joueurs adhérents (des deux genres), peut se montrer satisfaite de l'aboutissement du dossier Serge Kevyn Aboue Angoué.

Comme avec les précédents cas Frédéric Bulot, Stevy Nzambe et Stéphane Heyong Essono. Trois autres affaires concernant les internationaux gabonais que nous a rappelés Stéphane Nguema Ondo, secrétaire général de l'ANFPG et ancien international gabonais.

FOOTBALL

LE CANON ET MANGA SE NEUTRALISENT

SANS être un modèle de football chatoyant avec un collectif huilé de part et d'autre, le duel entre le FC 105 et Mangasport a tout de même tenu ses promesses, samedi après-midi au stade Idriss Ngari d'Owendo. Score final : 2-2.

Page 12



FOOTBALL

NEVEU COMPTE METTRE EN PLACE UNE SÉLECTION LOCALE

PRÉSENT dans les tribunes du stade Idriss-Ngari d'Owendo, lors du match FC 105-Mangasport, le sélectionneur des Panthères, Patrice Neveu, a confié à nos reporters son intention de mettre en place une équipe nationale à base de joueurs locaux.

Page 12

